

Transcription du texte audio 10 classe

Comprendre une annonce dans un aéroport

Annonce 1 : Nous vous rappelons qu' il est interdit de transporter des produits de beauté de plus de 100 ml. dans vos bagages à main. Nous vous recommandons de les placer dans les valises qui iront dans les soutes de l'avion.

Annonce 2 : Depuis le 1er février 2007, fumer est interdit dans les aéroports parisiens. Il est possible, pour les passagers qui le souhaitent, de fumer à l'extérieur des terminaux.

Annonce 3 : Les passagers du vol Air France 456 à destination de Sao Paulo sont priés de se présenter porte B56 pour embarquement immédiat.

Annonce 4 : Le vol Air France 164 à destination de Ho Chi Minh est retardé pour des raisons techniques. Nous invitons les passagers à prendre contact avec nos hôtesses pour de plus amples informations.

Annonce 5 : Nous sommes au regret de vous informer de l'annulation du vol Air France 325 à destination de Rome en raison des très mauvaises conditions climatiques à l'aéroport d'arrivée